**PACTE : MOTION DU CONSEIL DES MAÎTRE·SSES**

Face à une situation de déclassement salarial et de pertes de pouvoir d’achat cumulées depuis de nombreuses années, le ministère a été contraint de répondre aux demandes des organisations syndicales d’une revalorisation pour toutes et pour tous. L’augmentation de l’ISAE et l’amélioration de l’avancement (accès facilité à la hors-classe et à la classe exceptionnelle), restent insuffisantes et loin de compenser les pertes salariales liées au gel du point d’indice. C’est pourquoi nous réclamons une revalorisation indiciaire.

Par ailleurs, la mise en place du PACTE est une provocation au regard de l’investissement de toute la profession, dont le temps de travail dépasse largement les obligations réglementaires de service. Rémunérer des missions supplémentaires ne constitue pas une revalorisation. Nous refusons catégoriquement la logique du « travailler plus pour gagner plus », comme nous dénonçons un dispositif qui va accroître les inégalités Femmes/Hommes, comme déjà constaté dans le 2nd degré avec la répartition des heures supplémentaires ou des Indemnités de Missions Particulières.

Le PACTE va mettre en concurrence les personnels et risque d’impacter très défavorablement les collectifs de travail, notamment en réduisant les temps disponibles pour le travail en équipe. Il prévoit également l’externalisation de l’aide par des missions d’encadrement d’élèves en heure de soutien ainsi que des stages de remise à niveau pendant les vacances. Le PACTE ne répond en rien aux attentes des personnels et aux besoins des élèves.

Pour toutes ces raisons, le conseil des maîtres de l’école ………………………….………… décide de ne pas s’engager dans le PACTE.